Madame Corinne Valls Vice-présidente du Conseil Général Hôtel du Département 93000 Bobigny

Montreuil le 28 janvier 2011

Madame,

Nous vous remercions bien vivement du temps que vous avez consacré le 26 janvier pour nous recevoir longuement afin de nous informer et d'entendre nos propositions. Nous considérons cet entretien comme particulièrement important et nous prenons acte de plusieurs avancées sur des points qui nous tiennent à cœur.

Sur les bus

Nous avons noté votre accord pour favoriser la concrétisation de la transformation du 301 en mobilien, notre objectif prioritaire pour 2011, notamment pour assurer la desserte de l'hôpital aux heures creuses, afin de répondre aux besoins du personnel. Nous espérons que le Conseil Général pourra sensibiliser le STIF sur ce point.

Nous avons noté également votre réaction favorable à l'idée de prolonger la ligne 545 jusqu'à Gallieni, voire jusqu'au T3 qui sera mis en service en 2012. Dans le même esprit, nous comptons sur votre soutien pour que la RATP examine les conséquences à tirer de la mise en service de ce tram, notamment la possibilité d'y raccorder un certain nombre de lignes, Porte de Montreuil et Porte de Bagnolet, parmi celles qui s'arrêtent à la mairie de Montreuil ou à la Croix de Chayaux.

Sur le tramway

Nous partageons complètement votre volonté de tout mettre en œuvre, avec le soutien de l'Etat, de la région et d'Est Ensemble, pour convaincre la nouvelle municipalité de Noisy-le-Sec de respecter le tracé adopté démocratiquement après débat public. Nous avons noté que vous vous donniez jusqu'à fin Mars pour obtenir ce résultat. Au-delà de cette date, il serait nécessaire de réagir très rapidement afin de ne pas retarder excessivement ce projet essentiel pour Montreuil comme pour Romainville.

Sur le prolongement de la ligne 11 du métro

Là aussi nous partageons complètement votre volonté de réaliser ce prolongement en une seule phase. Nous nous étions réjouis de l'information communiquée par M. Capillon, faisant état d'un accord express du premier ministre. Nous sommes inquiets de constater que le protocole d'accord entre l'Etat et la Région, qui a été publié après notre rencontre, évoque explicitement un phasage qui s'arrête à l'hôpital, sans aucune date pour la partie entre l'hôpital et Rosny-sous-Bois, ce que nous ne pouvons accepter.

Nous vous remercions par avance des informations que vous pourriez nous transmettre pour nous rassurer, en particulier le compte-rendu du Garant de la concertation dès qu'il sera publié.

Sur le prolongement de la ligne 9

Nous nous réjouissons que cette demande, qui figure en tête de nos objectifs parce que c'est ce que les montreuillois demandent avec de plus en plus d'impatience, ait été prise en compte par le Conseil Général dans sa délibération du 18 novembre 2010. Nous avons pris note des discussions en cours pour que le déblocage des crédits d'études soit prévu dans le contrat entre le département et la région.

Nous avons appris, après notre entretien, que ces études sont inscrites au protocole d'accord entre l'Etat et la Région rendu public ce jeudi 27, au titre des opérations à accélérer de 2014 à 2020. Nous vous remercions par avance de votre action pour que ce déblocage intervienne plus rapidement encore. En effet, si le tunnel M9 n'était pas creusé dans la foulée du M11, l'attente serait reportée d'une décennie au moins.

Sur Arc Express

Nous vous remercions des éclaircissements que vous avez bien voulu nous donner sur les raisons qui ont conduit le Conseil Général à proposer une variante de tracé au cœur du département de Seine St Denis.

Nous partageons complètement votre souci de ne rien faire qui pourrait remettre en cause la réalisation du tramway T1, bien que nous soyons convaincus que ces deux modes de transports ne sont pas concurrents mais au contraire très complémentaires: Arc Express est un métro rapide et souterrain aux stations distantes d'environ 1 500 m. alors que le tramway assure une desserte fine et en aérien. Le linéaire de tram entre Val de Fontenay et Bobigny est bien plus du double du trajet direct que pourrait offrir Arc Express. Le recouvrement est des plus faibles et nous ne pouvons cacher que nous doutons des affirmations contraires, non chiffrées, produites par le STIF..

Ceci dit, nous avons noté avec intérêt, dans l'accord entre l'Etat et la Région, que le choix d'un tracé définitif était reporté aux travaux d'une commission à laquelle seront associées les collectivités territoriales intéressées. Nous espérons que cette commission pourra proposer une solution répondant aux demandes légitimes de Villemomble et Neuilly-sur-Marne sans pour autant détourner Arc Express de son tracé direct en petite couronne Est, de Champigny à Bobigny-La Folie via Val de Fontenay.

En vous remerciant à nouveau pour la qualité de votre écoute et l'intérêt de vos propositions,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le Président de l'AMUTC,

Alain Fabre